

## Plus d'informations sur la téléassistance Veiller sur mes parents :



0 800 000 011

Service & appel  
gratuits

Tapez 1 pour joindre un conseiller.



En ligne : [laposte.fr/veillersurmesparents](https://laposte.fr/veillersurmesparents)



En bureau de poste

Découvrez  
l'ensemble de nos services seniors sur

@ [laposte.fr/services-seniors](https://laposte.fr/services-seniors)

LA POSTE  
SERVICES  
A LA PERSONNE

Une entreprise du  
Groupe La Poste



La téléassistance Veiller sur mes parents est une offre de La Poste Services à la Personne, une entreprise du Groupe La Poste, distribuée par La Poste, SA au capital de 5 364 851 364 € - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris. Crédits photo : Letizia Le Fur - BCPN/BUGP - 06/2023.



Veiller sur  
mes parents



Mon  
bien-vivre

Avec La téléassistance  
Veiller sur mes parents,  
je suis rassuré d'être  
bien entouré.

Édition JUIN 2023





## La téléassistance

La sécurité au quotidien



**La téléassistance est un dispositif connecté simple et efficace pour vivre en toute sécurité sans modifier vos habitudes.**

### La téléassistance classique

Grâce au médaillon d'alarme, à porter en pendentif ou en bracelet à votre domicile, vous alertez simplement le centre de veille et d'assistance en pressant le bouton.

**La téléassistance classique**

À partir de **23,90€<sup>(1)</sup>** par mois

Soit **11,95€<sup>(1)</sup>** par mois après crédit d'impôt

OFFRE SANS ENGAGEMENT



Service opéré par : **europ assistance**



### La téléassistance en mobilité

À domicile comme à l'extérieur, gardez confiance en vous et vivez en toute sécurité en maintenant vos habitudes.

**La téléassistance en mobilité**

À partir de **31,90€<sup>(1)</sup>** par mois

Soit **15,95€<sup>(1)</sup>** par mois après crédit d'impôt

OFFRE SANS ENGAGEMENT




### EN OPTION DES 2 FORMULES DE TÉLÉASSISTANCE : LE BRACELET DÉTECTEUR DE CHUTE LOURDE.

En cas de chute lourde, le bracelet détecteur de chute alerte automatiquement le centre d'assistance si vous restez au sol pendant plusieurs secondes. En revanche, il ne détecte pas les chutes molles, lentes ou ralenties depuis un fauteuil ou en se tenant à un meuble par exemple, qui doivent être signalées au centre d'assistance par simple pression du bouton d'alarme, comme avec un médaillon.

**+6,90€<sup>(1)</sup>** par mois

Soit **3,45€<sup>(1)</sup>** par mois après crédit d'impôt




Installation et aide à la prise en main par le facteur (service payant)<sup>(2)</sup>



Appels de convivialité avec des conseillers à l'écoute



Assistance 24h/24 et 7j/7

### La gazette famileo

Recevez chaque mois une gazette papier avec les photos et nouvelles de vos proches. Un outil simple à utiliser, qui rassemble la famille !  
Souscription sur [famileo.com](http://famileo.com) avec la référence du contrat Veiller sur mes parents pour bénéficier de l'offre découverte<sup>(4)</sup>.



### OFFRE DÉCOUVERTE<sup>(4)</sup>

**1€** par mois au lieu de **5,99€** pendant **6 mois<sup>(4)</sup>**

### La téléassistance en mobilité, comment ça marche ?

#### Le Bipper d'alarme<sup>(3)</sup>...

Petit et discret, le Bipper géolocalisé se glisse dans une poche ou dans un sac. Il dispose d'un bouton d'alarme, une simple pression suffit pour alerter le plateau de veille et d'assistance qui vous localise.

#### ... permet de garder le contact

Restez joignable en toutes circonstances en permettant à vos proches de vous appeler directement sur votre Bipper.



(1) Tarifs TTC avec un taux de TVA en vigueur de 20 %, avant crédit d'impôt sur le revenu, pour toute souscription à un contrat à durée indéterminée sans engagement, résiliable gratuitement à tout moment. Tarifs Téléassistance classique à partir de 19,92 € HT/mois, Téléassistance en mobilité à partir de 26,58 € HT/mois et détecteur de chute en option pour 5,75€ HT/mois supplémentaires. Les offres de téléassistance sont éligibles au crédit d'impôt applicable aux services à la personne dans les conditions définies par l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Tarifs après crédit d'impôt indicatifs sur la base d'un crédit d'impôt de 50 %. Pour plus d'informations, se reporter aux conditions générales de vente sur [www.laposte.fr/services-seniors](http://www.laposte.fr/services-seniors)

(2) Service facturé à 19,90 € TTC soit 16,58€ HT facturés lors de la première facture, opéré par La Poste. (3) La Téléassistance en mobilité ne fonctionne pas dans les zones blanches (zones non-couvertes par un réseau de téléphonie mobile), ou dans les habitations dans lesquelles il n'est pas possible de capturer un réseau téléphonique mobile. (4) Famileo est un service de notre partenaire Entourage Solutions. Offre Famileo découverte accessible à tout nouveau client Veiller sur mes parents qui en a fait la demande : bénéficiez d'un abonnement Famileo à la formule « 1 gazette toutes les 4 semaines », pour 1 € TTC/mois pendant 6 mois au lieu de 5,99 € TTC/mois. Passés les 6 premiers mois, sans action de votre part, le tarif Famileo de 5,99 € TTC/mois vous sera appliqué. Offre Famileo découverte disponible et activable pendant les 12 premiers mois de votre abonnement Veiller sur mes parents en indiquant votre référence de contrat Veiller sur mes parents à notre partenaire Entourage Solutions lors de votre souscription à l'offre découverte. Famileo est une offre sans engagement, résiliable à tout moment. L'offre découverte Famileo n'est pas éligible au crédit d'impôt.